



Collecte des déchets d'entreprise sur l'agglomération Enquête estimation des besoins

Depuis le 1^{er} janvier 2004, la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées a mis en place la redevance spéciale pour les professionnels. Elle est applicable à tout professionnel qui produit plus de 1100 litres de déchets assimilés aux ordures ménagères par semaine.

La formule de calcul est la suivante :

$$[(\text{nombre bacs} \times \text{volume bacs} \times \text{fréquence collecte}) - 1100] \times \text{semaines activités} \times \text{tarif au litre}$$

A titre indicatif, le prix d'enlèvement est, pour l'année 2010, de 0,035 € le litre.

Le tri sélectif est gratuit.

La Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées ne collecte pas les professionnels qui produisent plus de 8000l de déchets assimilés aux ordures ménagères par semaine. Ils doivent s'adresser à un prestataire privé.

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise :

Raison sociale de l'entreprise :

Activité :

Adresse : Commune :

Téléphone :

Fax :

Plages horaires d'ouverture (pour livraison des bacs) :

Nom du représentant légal de l'entreprise :

Nom de la personne en charge de la gestion des déchets :

Fermeture à l'occasion de congés annuels ?

oui

non

Si oui, nombre de semaines et les périodes :

DECHETS ASSIMILABLES AUX ORDURES MENAGERES DE L'ENTREPRISE

1 Déchets présentés à la collecte de la CDAPP

oui

non

2- Si oui, les déchets sont présentés :

Dans des sacs

Dans les deux contenants

Dans des bacs roulants

En vrac

3- Quelle est la nature des déchets présentés à la collecte ?

Déchets alimentaires

Polystyrène

Emballages plastiques

Papiers

Palettes en bois

Encombrants

Cartons

Métal

Autre (préciser) :

Verre

journaux

4- Volume moyen de déchets présentés à chaque collecte ?

5-Dotation existante :

Volume bacs à 2 roues	Dimensions	Nombre	Volume bacs à 4 roues	Dimensions	Nombre
140 litres	0,50 x 0,55 x 1,00		500 litres	1,25 x 0,70 x 1,10	
240 litres	0,60 x 0,75 x 1,10		660 litres	1,30 x 0,80 x 1,15	
340 litres	0,65 x 0,85 x 1,10		770 litres	1,30 x 0,80 x 1,30	

6- Dotation suffisante :

oui non

7- Dotation demandée :

Volume bacs à 2 roues	Dimensions	Nombre	Volume bacs à 4 roues	Dimensions	Nombre
140 litres	0,50 x 0,55 x 1,00		500 litres	1,25 x 0,70 x 1,10	
240 litres	0,60 x 0,75 x 1,10		660 litres	1,30 x 0,80 x 1,15	
340 litres	0,65 x 0,85 x 1,10		770 litres	1,30 x 0,80 x 1,30	

DECHETS RECYCLABLES DE L'ENTREPRISE

8- Déchets présentés à la collecte de la CDAPP

oui non

Si oui, les déchets sont présentés :

Dans des sacs Dans les deux contenants
 Dans des bacs roulants En vrac

9- Volume moyen de déchets présentés à chaque collecte ?

10- Nature des déchets présentés à la collecte

Emballages Autre (préciser) :
 Papiers
 Cartons
 Verre

11-Dotation existante :

Volume bacs à 2 roues	Dimensions	Nombre	Volume bacs à 4 roues	Dimensions	Nombre
140 litres	0,50 x 0,55 x 1,00		500 litres	1,25 x 0,70 x 1,10	
240 litres	0,60 x 0,75 x 1,10		660 litres	1,30 x 0,80 x 1,15	
340 litres	0,65 x 0,85 x 1,10		770 litres	1,30 x 0,80 x 1,30	

12- Dotation suffisante :

oui non

13- Dotation demandée :

Volume bacs à 2 roues	Dimensions	Nombre	Volume bacs à 4 roues	Dimensions	Nombre
140 litres	0,50 x 0,55 x 1,00		500 litres	1,25 x 0,70 x 1,10	
240 litres	0,60 x 0,75 x 1,10		660 litres	1,30 x 0,80 x 1,15	
340 litres	0,65 x 0,85 x 1,10		770 litres	1,30 x 0,80 x 1,30	

14- Observations

.....
.....
.....
.....
.....

Fait à

Le